



Investissement en santé buccodentaire Redonner à la bouche sa place dans la santé globale

Montréal, le 13 septembre 2022 – Dans la foulée des mesures annoncées pour rendre la vie des Canadiens plus abordable, l'Ordre des dentistes du Québec se réjouit de la mise en place d'un régime de couverture des soins buccodentaires pour les enfants de moins de 12 ans qui n'ont pas accès à une assurance dentaire.

Depuis plusieurs années, l'Ordre milite en faveur de la reconnaissance du lien étroit entre la santé buccodentaire et la santé globale d'un individu. La prise en charge de la santé buccodentaire de tous les Québécois, et particulièrement des personnes plus vulnérables, doit nous préoccuper au même titre que la santé physique ou la santé mentale.

Bien que l'Ordre voie d'un bon œil la [Prestation dentaire canadienne](#) annoncée aujourd'hui, il invite néanmoins les élus des différents ordres de gouvernement impliqués à mener des discussions sur la santé buccodentaire pour s'assurer que les sommes investies répondent de manière efficace aux besoins de la population québécoise. L'Ordre rappelle qu'il détient l'expertise nécessaire pour guider les élus dans leur réflexion.

Citation :

« Donner accès de façon régulière à des soins buccodentaires de base aux enfants les plus démunis devrait être une priorité pour tous nos gouvernements. Si les programmes gouvernementaux manquent leur cible, cela risque d'avoir des conséquences graves à long terme chez un individu, particulièrement s'il est en état de précarité. En vieillissant, une personne avec une santé buccodentaire déficiente devient susceptible de présenter des conditions médicales qui engendreront des coûts économiques et sociaux importants, puisqu'elle devra être traitée par notre réseau de santé. Les soins buccodentaires tant préventifs que curatifs doivent être vus comme un investissement dans la santé globale. »

Guy Lafrance, DMD
Président de l'Ordre des dentistes du Québec

À propos de l'Ordre des dentistes du Québec

L'Ordre des dentistes du Québec regroupe plus de 5 400 dentistes. La mission de l'Ordre des dentistes du Québec est de protéger le public en assurant une médecine dentaire de qualité, en favorisant l'accès aux soins buccodentaires et en faisant la promotion de l'importance de la santé buccodentaire pour la santé globale.

Renseignements

André Lavoie

Directeur des affaires publiques et des communications

andre.lavoie@odq.qc.ca

514 917-5198 (cellulaire) / 514 875-8511, poste 2232